

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 21 novembre 2016

## Sécurité routière : action à destination des deux-roues motorisés

Les deux-roues motorisés constituent une population particulièrement vulnérable concernant les accidents de sécurité routière. Depuis le début de l'année, 144 blessés sur un total de 750 en Isère étaient des motards, soit 19 %. On compte 18 motards parmi les 63 tués sur les routes iséroises en 2016, soit 29 %.

Au regard de ce constat, l'Unité Ordre Public et Sécurité Routière des services de police, en partenariat avec la DDT, et avec l'accord du Procureur de la République de Grenoble, a organisé une action en deux temps à destination des deux-roues motorisés.

Dans un premier temps, les services de police ont mené plusieurs opérations de contrôle routier et ont relevé des infractions concernant les deux-roues motorisés. Dans un second temps, les motards ayant commis une infraction se sont vus proposer par le Procureur un stage de sensibilisation comme alternative aux poursuites. Cette action illustre l'articulation entre prévention et contrôle, essentielle en matière de sécurité routière.

Dix motards ont pu bénéficier du stage sur le circuit Moto conduite de Gières. Deux instructeurs et les services de police étaient présents pour rappeler aux motards les règles de sécurité. Des exercices pratiques ont également été organisés pour mettre en pratique les recommandations sur le circuit.

Le stage de sensibilisation était financé dans le cadre du Plan départemental d'actions de sécurité routière 2016 (PDASR). Le PDASR est la déclinaison opérationnelle du Document Général d'Orientation 2016-2018 qui avait été présenté à la presse en septembre dernier.

Vous trouverez plus d'éléments sur les liens suivants :

- sur la sécurité routière en Isère :
  - ✗ <http://www.isere.gouv.fr/Publications/Salle-de-presse/Invitation-presse/Conference-de-presse-Securite-routiere-Presentation-du-Documents-General-d-Orientations>
  - ✗ <http://www.isere.gouv.fr/content/download/27382/210784/file/Invitation%20presse%20-%20conf%20presse%20DGO.pdf>
- sur la sécurité routière en générale :
  - ✗ <http://www.securite-routiere.gouv.fr/>
  - ✗ <http://routeplussure.fr/>
  - ✗ <http://www.securite-routiere.gouv.fr/profil/motards>

### Contact presse :

Service communication de la Préfecture  
Téléphone : 04 76 60 48 05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)

